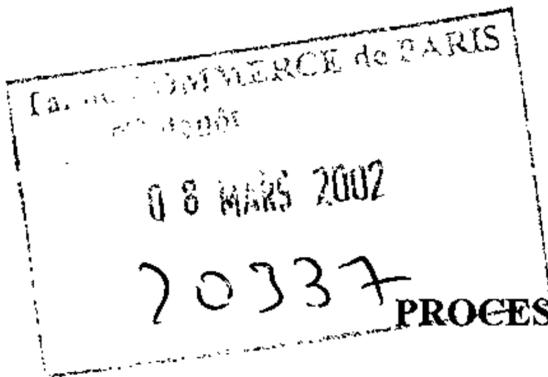


6713648



BEFEC - PRICE WATERHOUSE
Société Anonyme au capital de 8 235 000 FF
Siège Social : 32, rue Guersant 75 017 Paris
RCS PARIS 672 006 483

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2001

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Dufils expire à l'issue de la présente assemblée, et sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Michaël Moralee expire à l'issue de la présente assemblée, et sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier Thibault expire à l'issue de la présente assemblée, et sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Marc Chauveau expire à l'issue de la présente assemblée, et sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Claude Viarnaud expire à l'issue de la présente assemblée, et sur proposition du Conseil d'administration, décide de ne pas renouveler son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Olivier Auscher, en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Eric Bulle en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Jean-Pierre Caroff en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Philippe Degonzague en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIX SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Gérard Hautefeuille en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIX HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Brian Towhill en qualité d'administrateur. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2002 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIX NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la décision prise par le Conseil d'administration, lors de sa séance du 28 novembre 2001, de transférer le siège social de la Société du 11, rue Margueritte 75 017 Paris au 32, rue Guersant 75 017 Paris.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme



Le Président du Conseil d'Administration

BEFEC-PRICE WATERHOUSE
Société anonyme au capital de 1 255 230 €
Siège Social : 32, rue Guersant 75 017 PARIS
RCS PARIS 672 006 483

**PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 DECEMBRE 2001**

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration

Le Président prend la parole et expose aux administrateurs que suite au non-renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Dufils, il convient de nommer un nouveau Président du Conseil d'administration.

Il présente sa candidature aux administrateurs.

Après délibération, Monsieur Pierre Coll s'étant abstenu de prendre part au vote, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de nommer Monsieur Pierre Coll en qualité de Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'an 2002 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2002 en remplacement de Monsieur Pierre Dufils.

Remerciant le Conseil d'administration de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Pierre Coll déclare accepter ses fonctions de Président de Conseil d'administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve spécialement au Conseil d'administration, et dans la limite de l'objet social, Monsieur Pierre Coll est investi de tous les pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la Société.

En outre, le Conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité, décide de ne pas renouveler Monsieur Michaël Moralee dans son mandat de Directeur Général et de ne pas le remplacer.

Pour extrait certifié conforme



Pierre Coll
Président du Conseil d'Administration